

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2022

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
I. L’OBSERVATION ET LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES.....	4
1. L’observation : outils et données.....	4
2. Études et recherche.....	6
II. LA CONTRIBUTION AUX POLITIQUES FRANCILIENNES ÉNERGIE CLIMAT	9
III. L’ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS ÉNERGIE CLIMAT ET DES DÉMARCHES TERRITORIALES INTÉGRÉES.....	10
1. Accompagner la sobriété et l’efficacité énergétique.....	10
2. Soutenir les initiatives portant sur les énergies renouvelables et de récupération	11
3. Accompagner les démarches territoriales énergie climat	14
4. Accompagner les projets d’aménagement et de quartiers durables	15
IV. L’INFORMATION, LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION DES ACTEURS FRANCILIENS.....	16
1. Diffuser largement savoirs et bonnes pratiques.....	16
2. Outiller et aider à la montée en compétences.....	17
3. Échanges de bonnes pratiques aux niveaux régional, national et international	19
LISTE DES SIGLES.....	21

INTRODUCTION

Répondre au défi climatique nécessite plus que jamais de travailler à la prise en compte et l'articulation des enjeux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique aux différentes échelles territoriales.

Ainsi, dans la continuité de la première COP régionale de 2020 et en complément de sa stratégie énergie climat, la Région Île-de-France a engagé en septembre dernier l'élaboration d'un Plan régional d'adaptation au changement climatique qui devrait être adopté début 2022. L'AREC qui a contribué en 2021 à la réalisation du diagnostic des vulnérabilités de l'Île-de-France aux effets du changement climatique, sera amenée à accompagner la mise en œuvre de ce Plan régional d'adaptation. Elle poursuivra par ailleurs son action de mobilisation des territoires sur l'adaptation, notamment en lien avec l'ADEME Île-de-France à travers la finalisation d'un guide de recommandations à destination des élus.

Mobiliser et accompagner les territoires franciliens dans la mise en œuvre de l'objectif de neutralité carbone en 2050 reste également un enjeu majeur. L'AREC poursuivra ses travaux sur ce volet atténuation des effets du changement climatique avec la finalisation et diffusion des enseignements issus du Cycle de rencontres ZEN – zéro émissions nettes organisés en 2021.

En matière de développement des énergies renouvelables et de récupération, la production de données et de connaissances, l'accompagnement des projets et des territoires et l'aide à la montée en compétences des acteurs font parties des priorités de l'action de l'AREC. Le cercle régional de la méthanisation PROMETHA et le Club Hydrogène, animés par l'AREC, sont des lieux stratégiques et moteurs sur ces deux filières. Sur le solaire photovoltaïque, l'AREC continuera d'intervenir en appui de la déclinaison du Plan solaire régional, en particulier dans le cadre de l'AMI Solaire Collectivités mais aussi en jouant un rôle d'interface avec les acteurs de la filière en Île-de-France.

Les sujets de sobriété et de rénovation énergétique feront l'objet de nouveaux travaux avec le lancement d'études et la poursuite d'actions de mobilisation et de conseil auprès des élus et territoires.

Les travaux menés dans le cadre ROSE, à travers sa dynamique partenariale, chercheront à renforcer le socle de connaissances en matière de données et d'analyses énergie climat à disposition des territoires et en réponse à leurs besoins.

Enfin, l'AREC contribuera fortement aux réflexions et travaux internes à L'Institut Paris Region dans le cadre de la révision du SDRIF-E intégrant les enjeux ZAN, ZEN, circulaires mais également d'adaptation.

I. L'OBSERVATION ET LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES

1. L'observation : outils et données

LE ROSE : RÉSEAU D'OBSERVATION STATISTIQUE DE L'ÉNERGIE

Animation AREC ÎdF / Comité de pilotage : Région Ile-de-France, DRIEAT, ADEME ÎdF, Airparif, Institut Paris Region, Métropole du Grand Paris

Le ROSE, réseau d'observation statistique de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, copiloté par la DRIEAT - Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports et le Conseil régional, a pour objectifs d'élaborer, consolider et diffuser les bilans de l'énergie et des gaz à effet de serre au niveau régional et local.

En 2022, le ROSE poursuivra ses activités « socle » d'observation et de diffusion, à savoir la mise à jour des inventaires de données sur la consommation et la production d'énergie (en particulier sur la production d'énergies renouvelables et de récupération) et les émissions de GES - Gaz à Effet de Serre, l'actualisation d'Energif, l'animation des instances et groupes de travail thématiques. La valorisation des données auprès des territoires et la communication sur les travaux et l'observatoire (focus thématiques, infographies pédagogiques, webinaires de présentation) restent un axe important de travail.

Plusieurs pistes de travaux complémentaires sont identifiées pour l'enrichissement des données sur le volet production d'énergie (chaleur diffuse et sur réseaux), mais aussi le renforcement du volet analyse à travers la production d'éléments qualitatifs et de cadrage. Le programme d'activités sera défini comme chaque année par le comité de pilotage.

Par ailleurs, la mobilisation du ROSE dans le cadre de la mission d'évaluation du Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie (SRCAE) se poursuivra en 2022, notamment à travers un travail de consolidation et de suivi d'indicateurs, qui serviront pour une éventuelle révision du SRCAE et une diffusion sur le site Internet du ROSE de l'évolution de ces indicateurs clés.

ÉTUDE DU GISEMENT SOLAIRE RÉGIONAL

Portage AREC ÎdF - Institut Paris Region

L'ambition régionale en matière de développement du solaire photovoltaïque nécessite de disposer d'une connaissance des gisements. Après un premier travail sur les gisements en toitures, valorisé dans l'outil régional « Mon Potentiel Solaire », une seconde base de données est en projet pour l'identification du potentiel sur parkings. Une méthodologie de repérage des parkings à partir d'un logiciel de Deep Learning a été expérimentée en 2021 à l'échelle d'un département pour localiser des surfaces de parking, sachant que la surface pertinente pour une installation photovoltaïque sur ombrières est de 600 m². L'expérimentation ayant été concluante elle va être déployée prochainement sur tout le territoire régional. Le résultat de ce repérage va permettre de constituer une base de données des parkings franciliens, puis à partir de cette base de générer des indicateurs associés au potentiel de production solaire de ces espaces. Ces résultats seront intégrés dans l'outil « Mon Potentiel Solaire » courant premier trimestre 2022.

OBSERVATION DE LA TRANSITION ÉNERGIE CLIMAT DANS LES TERRITOIRES DOTÉS DE PLAN CLIMAT

Portage AREC ÎdF

Dans le cadre de sa mission d'appui aux territoires en plan climat, l'AREC ÎdF en lien étroit avec les services de l'État et de la Région, effectue un travail de veille sur les actions issues des programmes des plans climat. Ce travail alimente le suivi des politiques de transition énergie-climat en Île-de-France.

Pour ce faire, une base de données, mise à jour au fil de l'eau, centralise les informations afin de dégager des observations et des analyses sur les actions ou politiques prioritaires et leurs effets sur le territoire, les acteurs et la collectivité. Ce travail s'inspire en terme méthodologique des travaux menés par d'autres structures, comme celle de l'AREC Nouvelle-Aquitaine et alimente les réflexions sur les critères d'analyses retenus dans la base de données. A ce jour, 18 plans d'actions ont été traités constituant un jeu de données de plus de 800 actions. Il s'agira en 2022 d'enrichir la base des nouveaux plans climat adoptés, une dizaine environ. En complément, une enquête auprès des collectivités est envisagée pour qualifier la mise en œuvre des actions selon des critères à définir.

L'ensemble de ces travaux permettront la réalisation de trois livrables :

- Un rapport d'études dédié aux enseignements du traitement de la rénovation énergétique dans les PCAET - Plans Climat Air Energie Territoriaux (synergies, manques...), analyse qui a été menée en 2021 ;
- Une note rapide dédiée aux PCAET et la neutralité carbone ;
- Une note rapide dédiée aux PCAET et à l'adaptation au changement climatique.

CARTOGRAPHIE INTERACTIVE DES CONSTRUCTIONS BOIS ET BIOSOURCÉES EN ÎLE-DE-FRANCE

Portage AREC ÎdF / Partenaire associé : FIBois IDF

L'AREC ÎdF a réalisé en 2021 une cartographie interactive « Cartoviz » des matériaux bois biosourcés, en partenariat avec FIBois Île-de-France à partir des résultats de leur enquête Construction bois Île-de-France 2020. Cette cartographie permet de :

- Identifier et valoriser les constructions bois avec des fiches descriptives par construction ;
- Visualiser les territoires actifs en matière de construction bois ;
- Connaître la typologie et l'évolution de la construction bois.

En 2022 cet outil sera actualisé pour y intégrer les nouvelles constructions recensées dans le cadre de l'enquête construction bois 2021, ainsi que de nouvelles fonctionnalités. Cet outil fera l'objet d'une valorisation auprès des acteurs et collectivités dans le cadre du partenariat avec FIBois Île-de-France et avec les autres associations de matériaux biosourcés (Construire en Chanvre, Collect'IF paille...).

CARTOGRAPHIE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES COPROPRIÉTÉS FRANCILIENNES

Portage AREC ÎdF

L'AREC Ile-de-France a publié en janvier 2021 une cartographie interactive « Cartoviz » permettant de visualiser les besoins de rénovation énergétique des copropriétés franciliennes, et d'accéder à des informations synthétiques pour les collectivités territoriales et leurs agences locales de l'énergie.

Il s'agira de mettre à jour cet outil à partir des données actualisées du Registre national des copropriétés (dont le taux de couverture s'est fortement amélioré) ainsi que de l'enrichir. En effet, les échanges avec les différents usagers de cet outil cartographique, notamment les collectivités, ont fait émerger des besoins d'informations pour le compléter. Des réflexions seront donc menées sur l'intégration des informations suivantes :

- Représenter les données à l'échelle des départements et de la Métropole du Grand Paris ;
- Intégrer le bilan de MaPrimeRénov' Copropriété (ayant remplacé les programmes Habiter Mieux Copropriété et Habiter Mieux Agilité) ;
- Apporter des informations supplémentaires sur la performance énergétique des immeubles en copropriété ;
- Intégrer les zones d'exposition au bruit dans le Cartoviz, afin d'identifier les copropriétés pouvant potentiellement bénéficier d'aides financières pour l'isolation acoustique.

2. Études et recherche

ÉTUDE SUR LES IMAGINAIRES DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE

Portage AREC ÎdF

Afin d'élaborer des éléments structurants pour engager une dynamique de sobriété énergétique en Île-de-France qui renforcerait les volets efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables et de récupération, l'AREC a organisé en 2020 et 2021 deux cycles d'ateliers qui ont permis de rassembler de nombreuses données et pistes de travail pour accélérer le déploiement de la sobriété en Île-de-France.

En prolongement, une étude sera lancée début 2022 avec la mobilisation d'une expertise spécialisée en sociologie et design. Il s'agit de travailler à la construction des imaginaires de la sobriété énergétique en Île-de-France et de formuler des recommandations pour une démarche de sobriété prenant en compte tous les aspects sociaux, culturels et humains qui permettraient de fédérer les acteurs au niveau régional. Plus précisément, il s'agit de :

- Rendre désirable la sobriété énergétique à partir de la sociologie et du comportement des individus et des organisations, des profils des territoires franciliens, des connaissances et représentations actuelles de la sobriété, du rôle des passeurs de sobriété (transfèreurs, collectifs, etc.) et en décrire des représentations concrètes ;
- Formuler des recommandations pour une démarche de sobriété énergétique qui permette d'embarquer les collectivités franciliennes en s'interrogeant sur les leviers à activer et les

barrières à lever, sur les impulsions à développer au niveau régional pour aider les collectivités à s'engager dans une démarche pérenne de sobriété et à construire leur propre récit.

THÈSE SUR L'EXPÉRIMENTATION URBAINE (AUTO)DÉCLARÉE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS L'ESPACE URBAIN

Suivi AREC ÎdF – Institut Paris Region

Cette recherche doctorale se déroule dans le cadre d'une Convention Industrielle de Formation par la REcherche (CIFRE), en partenariat avec l'Université Paris-Est Créteil au sein du Lab'Urba (laboratoire de rattachement). Ce projet de thèse en aménagement et urbanisme interroge le recours à l'expérimentation dans l'action urbaine pour engager une transition « énergie-climat » dans l'espace urbain. En effet, ce mode de faire s'impose comme une évidence, sans toujours savoir ce que cela désigne précisément.

Un travail exploratoire a été réalisé en 2019 et 2020 permettant notamment d'aboutir à un inventaire sur les expérimentations franciliennes qui répondent aux défis énoncés par le SRCAE d'Île-de-France (Note Rapide, n° 903). À la suite de ce travail exploratoire, un travail d'enquête a été réalisé sur trois expérimentations qui ont été sélectionnées dans l'inventaire :

- CoRDEES dans la ZAC - Zone d'Aménagement Concerté de Clichy-Batignolles ;
- Lisière d'une forêt urbaine sur un parking à Aubervilliers ;
- Rénovation groupée d'un quartier pavillonnaire à Cergy-Pontoise.

Le but de ces enquêtes est de pouvoir reconstruire l'organisation, le déroulement de l'action et la diffusion de ce qui a été éprouvé dans l'espace urbain pour observer comment les acteurs de la fabrique urbaine ont recours à l'expérimentation et qu'elles sont les transformations que cela produit pour engager une transition « énergie-climat » dans l'action urbaine. Pour cela une approche comparative sera mobilisée en partant des trois expérimentations étudiées. Cette comparaison pourra être mise en perspective de l'inventaire exploratoire et fournira une analyse transversale en vue d'une montée en généralité. Une valorisation du travail d'enquête est d'ores et déjà prévue début 2022 et prendra la forme d'un petit déjeuner décideur-chercheur sur le sujet de l'autonomie énergétique.

PROJET DE RECHERCHE : LES MUTATIONS CONTEMPORAINES DU MÉTIER DE SYNDIC

PORTAGE AREC ÎdF – Institut Paris Region

L'AREC et le département Habitat et Société de L'Institut, se sont associés à une équipe composée de trois chercheurs en sociologie (Sylvaine Le Garrec, Claire Juillard et Gaëtan Briseperre) pour mener un projet de recherche du PUCA – Plan Urbanisme Construction Architecture, centré sur les syndicats de copropriété. Ce travail vise à mieux saisir comment les objectifs de transition énergétique - et plus largement les enjeux d'amélioration de la gestion et de la gouvernance des copropriétés - peuvent s'articuler avec les pratiques réelles, les intérêts et les représentations que les syndicats ont de leur posture et de leur rôle. L'objectif de ce projet est double :

- Identifier, à partir des pratiques des syndicats, les leviers possibles de l'action publique à l'échelle des copropriétés ;

- Envisager les reconfigurations possibles de la profession au sein d'un écosystème et d'un marché en pleine mutation.

A cet effet, cette recherche s'organisera en deux phases sur 18 mois :

- Phase 1 : une enquête à l'échelle nationale basée sur des entretiens et une analyse documentaire ;
- Phase 2 : une enquête à l'échelle de la région francilienne basée sur une typologie statistique et territoriale, puis une enquête de terrain auprès de syndicats franciliens. Le territoire francilien constitue un terrain d'enquête privilégié étant donné l'importance de son marché pour l'activité des gestionnaires, de la bonne diversité de formes urbaines et des caractéristiques socio-économiques des territoires et de leurs populations.

ÉTUDE DES ÉCOSYSTEMES TERRITORIAUX HYDROGÈNE POTENTIELS EN ÎLE-DE-FRANCE

PORTAGE AREC ÎdF / Partenaires associés : Club Hydrogène

L'hydrogène est un vecteur énergétique innovant en cours de développement, pouvant aider à la décarbonation de secteurs difficiles à décarboner, comme la mobilité intensive terrestre, fluviale ou aéronautique, l'industrie, le réseau gaz ou d'autres usages énergétiques stationnaires. L'utilisation de l'hydrogène se justifie localement via des écosystèmes territoriaux hydrogène en reliant productions à partir d'énergies renouvelables et usages.

Les écosystèmes territoriaux hydrogène sont le parti pris de la France pour développer l'hydrogène avec un premier appel à projets dédié dans le cadre du Plan de relance de septembre 2020 doté de 275 millions d'euros d'ici à 2023. C'est également un axe fort de la politique régionale.

L'objectif de l'étude est de repérer et d'analyser des territoires potentiels pour des écosystèmes territoriaux hydrogène en trois phases :

- Un travail de cartographie croisant différentes données disponibles ;
- Une analyse approfondie d'une sélection de territoires, en étudiant plus précisément les composantes de l'écosystème et chiffrant les potentielles quantités d'hydrogène produites selon la technologie la plus pertinente, et consommées en fonction d'usages du territoire, et en identifiant des sites potentiels d'accueil d'installation ;
- Un partage et une consolidation des résultats avec des membres du Club hydrogène Île-de-France et des territoires.

Il s'agira d'articuler ce travail avec d'autres études sectorielles lancées à différentes échelles (nationales, régionales / inter-régionales ou infra-territoriales) et portées par différents partenaires de l'AREC (ADEME, RTE, GRTgaz, Métropole du Grand Paris, SDESM 77, France Hydrogène...).

Les résultats seront restitués à travers différents livrables (rapport, fiches, cartographies).

II. LA CONTRIBUTION AUX POLITIQUES FRANCILIENNES ÉNERGIE CLIMAT

LE PLAN RÉGIONAL D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Portage Région / Expertise AREC ÎdF – Institut Paris Region

Dans la continuité de la première COP régionale, la Région a engagé en septembre dernier l'élaboration d'un Plan régional d'adaptation au changement climatique. Il s'agit d'accélérer la réduction de la vulnérabilité des territoires franciliens aux effets déjà à l'œuvre ou attendus du changement climatique, et de préparer la région aux métamorphoses à venir : risques liés aux vagues de chaleur et épisodes caniculaires, inondations, sécheresses, disponibilité et qualité de la ressource en eau, enjeux sanitaires, vulnérabilité croissante des secteurs agricoles, des forêts, des écosystèmes et milieux naturels, des systèmes de transports etc. L'AREC aux côtés d'une équipe pluridisciplinaire de L'Institut a contribué en 2021 à la réalisation du diagnostic des vulnérabilités de l'Île-de-France aux effets du changement climatique, et sera amenée à accompagner la mise en œuvre du Plan régional d'adaptation dont l'adoption est prévue en février prochain.

LE PLAN SOLAIRE

Portage Région / Contribution AREC ÎdF

La stratégie énergie climat régionale adoptée en juillet 2018 marque une rupture en matière d'ambition climatique, avec un objectif de 40 % d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie francilienne d'ici 2030 et une priorité claire donnée au développement des énergies renouvelables. L'objectif du « Plan solaire » est de compléter et de renforcer la Stratégie Régionale « Energie-Climat », en vue d'une accélération du déploiement de cette énergie, afin de tendre vers 6000 MW de puissance installée à fin 2030, date de convergence de nombreux plans régionaux.

À la suite de l'arrêté tarifaire interdisant le cumul des tarifs d'achat avec les subventions locales, l'AREC contribuera aux réflexions sur l'évolution des dispositifs pour poursuivre le déploiement de projets solaires en Ile-de-France.

LE PLAN MÉTHANISATION

Portage Région / Contribution AREC ÎdF

Consciente du potentiel de la filière méthanisation en matière de production d'énergie renouvelable, de réduction des déchets et de création d'emplois décentralisés, la Région Île-de-France a élaboré un Plan Méthanisation, adopté en novembre 2019. Dans le cadre de son déploiement, l'AREC ÎdF a pour mission l'animation de PROMÉTHA, le cercle régional des acteurs de la méthanisation (cf. page 11), la mise à jour de la base de données des unités de méthanisation, via la réalisation d'une enquête annuelle (co-pilotage DRIEAT-AREC) et l'analyse des dossiers de demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets régional. L'AREC ÎdF poursuivra en 2022 ses missions d'appui à la mise en œuvre du Plan Méthanisation.

LA STRATÉGIE RÉGIONALE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Portage Région / Expertise AREC ÎdF – Institut Paris Region

Afin de repenser production et consommation vers des dynamiques circulaires, le Conseil régional d'Île-de-France a adopté le 24 septembre 2020 une stratégie régionale en faveur de l'économie circulaire. L'AREC et L'Institut qui ont contribué à son élaboration, participent au comité technique de suivi de la stratégie, à la définition des indicateurs de suivi et de réalisation de la stratégie.

Un cycle de formation sur l'économie circulaire à destination des agents de l'aménagement, de l'action territoriale et du développement économique a été organisé en 2021 (4 sessions). Selon les besoins de la Région, d'autres sessions thématiques pourront être organisées.

En 2022, l'AREC contribuera essentiellement au déploiement de l'AMI - Appel à Manifestation d'Intérêt « Territoires franciliens circulaires » en articulation avec l'animation de la Communauté des territoires circulaires (cf. page 14), et participera à certaines actions portées par L'Institut et partenaires : indicateurs régionaux de l'économie circulaire, observatoire régional des ressources, mission d'appui aux clauses circulaires et environnementales dans les achats publics (GIP Maximilien), participation au comité francilien de l'économie circulaire (Orée).

LA STRATÉGIE RÉGIONALE MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

Portage Région / Contribution AREC ÎdF

Le Conseil régional a élaboré une stratégie régionale pour l'essor des filières de matériaux et produits biosourcés en Île-de-France. L'expertise de l'AREC ÎdF est attendue pour contribuer au déploiement de cette stratégie auprès des territoires et acteurs franciliens à travers la promotion du développement des filières régionales et la valorisation des acteurs et usages de ces matériaux. L'AREC sera amenée en 2022 à organiser un atelier de sensibilisation des élus et maîtres d'ouvrage publics, et à poursuivre les travaux d'observation de la filière en lien avec FIBois Île-de-France.

III. L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS ÉNERGIE CLIMAT ET DES DÉMARCHES TERRITORIALES INTÉGRÉES

1. Accompagner la sobriété et l'efficacité énergétique

LE PROGRAMME RECIF + « RÉNOVATION DES COPROPRIÉTÉS EN ÎLE-DE-FRANCE »

Coportage Île-de-France Energies – AREC ÎdF / Partenaires associés : réseau des ALEC et structures assimilées, AMIF

Dans la continuité du programme RECIF (2019 – 2021), le programme RECIF+ piloté par Île-de-France Energies, propose une action de stimulation massive de la demande de rénovation en copropriété sur tout le territoire national. L'AREC et ses partenaires ont constaté que la question de la rénovation énergétique des copropriétés ne présentant pas de dysfonctionnements majeurs est souvent difficile à appréhender par les élus. Via sa participation au programme RECIF+, l'AREC cherchera à intéresser les élus à ce sujet à travers l'organisation sur le territoire francilien de différents événements de

sensibilisation (ateliers, visites, webinaires). L'AREC poursuivra par ailleurs son partenariat avec Île-de-France Energies et l'AMIF – Association des Maires d'Île-de-France pour l'organisation de la troisième édition du Trophée des communes pour la rénovation énergétique dont la remise des prix aura lieu au Salon de l'AMIF les 28 et 29 juin 2022.

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS PUBLICS ET PRIVÉS

Portage AREC ÎdF

L'AREC va poursuivre son action de mobilisation et d'appui aux acteurs et collectivités pour renforcer la mise en place de travaux de rénovation des bâtiments tertiaires publics et privés.

Ainsi, le partenariat avec le « Grand circuit de la Rénovation » instauré en 2021 pour l'organisation de différents webinaires sur la rénovation et la mise en place du Décret Tertiaire est renouvelé en 2022. Quatre rencontres sont prévues en format hybride dans lesquelles sera abordée plus particulièrement la rénovation du patrimoine des collectivités par typologie de bâtiment (école, bâtiments sportifs, bâtiments administratifs et maisons de retraite).

En complément, des ateliers techniques sur les CEE - Certificats d'Economie d'Energie et sur l'intracring seront organisés en lien avec l'ATEE - Association Technique Energie Environnement et la Banque des Territoires.

Enfin, un outil en ligne recensant les aides financières sur la rénovation énergétique à destination des collectivités sera développé. Il comprendra des informations sur les aides aux études, à l'investissement et à l'ingénierie.

2. Soutenir les initiatives portant sur les énergies renouvelables et de récupération

ANIMATION DE PROMÉTHA

Portage AREC ÎdF / Partenaires associés : Région, DRIEAT, DRIAAF, ADEME ÎdF, GRDF, GRT gaz, Chambre d'agriculture, Conseils départementaux de Seine-et-Marne et de l'Essonne

PROMÉTHA, le cercle francilien de la méthanisation, a été créé en 2020 afin d'accompagner l'essor et la structuration de la filière du biogaz en Île-de-France, en particulier pour développer la méthanisation agricole. L'AREC poursuivra en 2022 ses missions d'animation, de coordination, de suivi opérationnel et de participation aux activités de ce cercle régional, dont la feuille de route 2022 est la suivante :

- Coordination et participation aux 5 groupes de travail thématiques (formation, appropriation locale, financement, intrants agricoles, biodéchets) ;
- Animation et actualisation de l'interface web www.prometha.fr et élaboration de lettres d'information trimestrielles ;
- Organisation de la première rencontre régionale de la méthanisation et de webinaires thématiques pour valoriser les livrables produits par les groupes de travail ;

- Réalisation d'un état des lieux et d'une veille sur les optimisations économiques et énergétiques connexes aux unités de méthanisation (valorisation du CO₂, mutualisation avec la méthanation catalytique, développement du biométhane carburant, etc.) ;
- Accompagnement des porteurs de projet et des exploitants de méthaniseurs.

ACCOMPAGNER LES PROJETS SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES

Portage AREC ÎdF / Partenaire associé : Région

Dans le cadre de son plan solaire, la Région a lancé en 2020 un AMI « Mobilisation des collectivités pour une Île-de-France solaire » afin d'aider les collectivités qui le souhaitent à identifier les opportunités photovoltaïques de leur territoire. L'accompagnement qui s'inscrit dans la durée, est fourni par l'AREC ÎdF avec l'analyse des gisements solaires, des conseils techniques et méthodologiques, le partage de retours d'expériences, des visites d'installations et mises en relation avec d'autres collectivités territoriales.

En 2022, l'AREC ÎdF continuera l'accompagnement initié avec les lauréats des sessions précédentes, dans une approche individualisée et collective. Elle travaillera également avec la Région sur une nouvelle approche de mobilisation des collectivités franciliennes à travers une information sur leur potentiel. Il s'agira ensuite selon les retours des collectivités d'adapter l'accompagnement à un groupe plus important. Suite à l'arrêté tarifaire interdisant le cumul des tarifs d'achat avec les subventions locales, la diffusion d'informations juridique et technique et la valorisation d'expériences sur l'autoconsommation et les communautés énergétiques pourront être proposées.

A l'interface des différentes échelles territoriales, l'AREC continuera à mobiliser les acteurs de la filière en Île-de-France pour partager leurs expertises (en particulier les syndicats d'énergie, agences locales de l'énergie, Energies Partagées, Île-de-France Energies, fédérations du bâtiment, etc.), et à informer plus globalement les territoires et acteurs franciliens à l'occasion d'une conférence régionale annuelle sur le solaire. Elle travaillera également à la production et la diffusion d'outils de décryptage (réglementation, montage, financement...) pour les collectivités.

CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE BOIS ÉNERGIE

Apport d'expertise AREC ÎdF / Partenaires associés : Fibois IDF, Région, ADEME ÎdF, DRIEAT, DRIAAF

L'AREC poursuivra sa mission d'observation de la filière des chaufferies biomasse collectives et industrielles par l'intermédiaire de l'enquête annuelle sur le fonctionnement de ces installations (troisième édition en 2022), en partenariat avec la Région Île-de-France, l'ADEME IDF, les services de l'État (DRIEAT, DRIAAF) et Fibois IDF. Les résultats permettront la mise à jour de la base de données régionale des chaufferies biomasse. L'AREC contribuera également à une enquête ponctuelle d'approfondissement sur les approvisionnements en bois-énergie pilotée par Fibois IDF et engagée fin 2021.

L'AREC participera également au jury de l'appel à projets régional "chaufferies biomasse" et à la cellule biomasse francilienne pour appuyer l'élaboration des avis émis sur les projets BCIAT - Biomasse Chaleur Industrie Agriculture et Tertiaire.

Sur la base d'un partenariat élaboré en 2021 avec Fibois IDF, l'AREC mènera en 2022 les missions suivantes : co-animation du COPIL Bois-Énergie trimestriel avec les structures institutionnelles (Région, ADEME, État - DRIAAF et DRIEAT) ; organisation d'évènements de sensibilisation (visites, rencontres, webinaires), suivi et coordination des actions « bois-énergie » portées par les structures du réseau ACTIFS ; réalisation de notes d'opportunités.

ANIMATION DU CLUB HYDROGÈNE ÎLE-DE-FRANCE

Portage AREC ÎdF / Partenaires associés : Région, DRIEAT, ADEME ÎdF, France Hydrogène

Le Club Hydrogène Île-de-France, mis en place par la Région Île-de-France, en partenariat avec la DRIEAT, l'ADEME, France Hydrogène (ex. Afhypac) et l'AREC ÎdF qui en assure la coordination, ambitionne de mettre en lien les acteurs économiques, institutionnels et les collectivités pour :

- Mener un travail d'acculturation autour des enjeux et des solutions ;
- Accélérer le déploiement de projets hydrogène sur le territoire en fédérant les initiatives.

Lancé en juillet 2020, le Club regroupe d'ores-et-déjà une communauté de 130 personnes représentant 85 structures publiques et privées. Pour 2022, il est prévu que le Club poursuive et renforce son fonctionnement et ses activités à travers plusieurs axes de travail :

- L'organisation d'un évènement régional à l'occasion du salon Hyvolution qui aura lieu les 11 et 12 mai à Paris ;
- Le renforcement des relations avec les membres avec en particulier la finalisation d'une charte de fonctionnement du Club et la recherche de synergie avec la délégation régionale de France Hydrogène (représentation des adhérents franciliens de l'association) ;
- L'animation d'ateliers thématiques sur le financement, l'utilisation d'hydrogène en énergie stationnaire, l'approfondissement des écosystèmes territoriaux (en lien avec l'étude lancée par l'AREC) et sur l'axe Seine ;
- L'organisation d'ateliers en partenariat avec les réseaux thématiques ou territoriaux de la transition énergétique et du développement économique, afin de promouvoir l'hydrogène sur le territoire francilien (Paris Region Business Club, CDTE - Communauté Départementale de Travail de la Transition Énergétique 91 et 77) ;
- L'élaboration et l'actualisation d'outils au service du Club (annuaire des membres, cartographie des projets) ;
- La communication numérique avec l'alimentation d'une page internet, d'une page LinkedIn et de la communauté de travail Teams.

Il s'agira également pour le Club de poursuivre le travail de promotion et diffusion des dispositifs de soutien européens, nationaux et régionaux, notamment ceux des Plans de relance.

3. Accompagner les démarches territoriales énergie climat

EXPERTISE POUR L'ÉLABORATION, SUIVI ET ÉVALUATION DES PCAET

Portage AREC ÎdF

L'aide à la montée en compétences des collectivités franciliennes sur les enjeux air-énergie-climat et les démarches PCAET fait partie des missions de l'AREC. Pour ce faire, l'AREC met à disposition différentes ressources regroupées dans un Kit outils PCAET. Dans un souci de mise en visibilité et de rendre accessible les ressources utiles aux collectivités en démarche PCAET, ce kit outil a été développé sous Prezi. Plus de 150 ressources y sont référencées et actualisées au fil de l'eau.

En complément, l'AREC déploie des dispositifs d'accompagnement collectif. En 2020–2021, un cycle de quatre ateliers dédiés au suivi et à l'évaluation des PCAET, a été réalisé. Pour capitaliser les travaux et réflexions issus de ce cycle, une note rapide portant sur les principaux enseignements sera réalisée au 1^{er} semestre 2022.

Dans un objectif de partage des connaissances et d'échanges avec les collectivités en responsabilité sur les PCAET, l'AREC souhaite organiser une rencontre dédiée à ces démarches territoriales au cours de l'année 2022 intégrant des ateliers thématiques. Ce temps collectif sera l'opportunité d'affiner le travail d'observation et de veille mené par l'AREC et d'apprécier les besoins des territoires sur les PCAET.

CONTRIBUTION AUX COMMUNAUTÉS DÉPARTEMENTALES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (CDTE)

Portage partenarial propre à chaque département / contribution AREC ÎdF

Les CDTE viennent en appui aux territoires et acteurs de la transition écologique et énergétique. Pour chacune des communautés, un programme de travail est défini et propose des temps d'échanges afin de sensibiliser, mettre en lien et aider les élus et porteurs de projets notamment sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

Ces réseaux s'organisent librement autour d'un pilotage porté par les directions départementales des territoires et les conseils départementaux et regroupent des partenaires financiers et institutionnels de manière permanente ou ponctuelle en fonction des sujets abordés. L'AREC participe et apporte son expertise activement aux CDTE de l'Essonne, des Yvelines, de la Seine-et-Marne et ponctuellement aux réseaux du Val-de-Marne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise.

ANIMER LA COMMUNAUTÉ DES TERRITOIRES CIRCULAIRES

Portage AREC ÎdF / Partenaires associés : Région, DRIEAT, ADEME ÎdF, Banque des Territoires, SYCTOM

Après un travail de préfiguration réalisé en 2021 dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie régionale économie circulaire, l'AREC coordonne en partenariat avec la Région, la DRIEAT, l'ADEME, la Banque des Territoires et le SYCTOM une communauté des territoires engagés dans l'économie circulaire. Plusieurs finalités ont été définies :

- Mobiliser les territoires vers l'économie circulaire ;

- Fédérer les initiatives et faciliter les synergies et la co-construction ;
- Appuyer le déploiement de l'AMI « Territoires franciliens circulaires ».

La Communauté a été lancée fin 2021 à travers l'organisation de deux ateliers collaboratifs. Pour 2022, le programme de travail s'organisera autour de :

- L'animation d'ateliers méthodologiques sur la construction de démarches territoriales d'économie circulaires (métabolisme urbain, mobilisation des acteurs économiques... ou thématiques (culture, aménagement...)) ;
- L'organisation d'une rencontre régionale de l'économie circulaire en présentiel (si possible) ;
- Du développement d'outils collaboratifs entre les partenaires et les territoires pour faciliter le repérage d'initiatives et le partage de bonnes pratiques : plateforme collaborative, tableau de bord des démarches, lettre d'information, partage de documents techniques... ;
- D'actions de sensibilisation à l'économie circulaire et de visites de sites ;
- De la mise en place d'échanges inter-réseaux pour faciliter les synergies entre les différentes initiatives d'économie circulaire et les réseaux thématiques.

4. Accompagner les projets d'aménagement et de quartiers durables

VERS DES PROJETS RÉSILIENTS ET POST-CARBONE

Apport d'expertise AREC ÎdF

L'Île-de-France et ses habitants sont de plus en plus affectés par les effets du changement climatique. Anticiper les aléas et la réaction aux événements extrêmes (précipitations exceptionnelles, inondations, vents, sécheresse, chaleur, ...) signifie d'engager de nouvelles méthodologies et démarches. L'adaptation n'est pas suffisamment prise en compte dans la planification et la conception des projets d'aménagement et construction (qu'il s'agisse d'aménagement, d'espaces publics ou collectifs, de quartiers ou de bâtiments). Ainsi l'AREC continuera à apporter son soutien aux projets d'aménagement et quartiers ou bâtiments (notamment s'inscrivant dans le cadre de l'approche Ecoquartier et de l'appel à projets « Quartiers innovants et écologiques »).

Par ailleurs, l'AREC intervient auprès de partenaires pour une action adaptée localement et une synergie des compétences. Notamment elle contribue à la mission adaptation de la DDT - Direction Départementale des Territoires 77, associant le CAUE 77 et le SDESM - Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne autour du projet « construire la ville résiliente ». Un premier travail de défrichage a été réalisé en 2021 et partagé avec la DDT77, des entretiens avec quelques communes ont été menés. En 2022, il s'agira de travailler avec un ou deux maîtres d'ouvrage volontaires pour intégrer ces sujets climatiques, d'adaptation et de résilience dans leur projet.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE LA CONSTRUCTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

Apport d'expertise AREC ÎdF

L'AREC apporte son expertise à la mise en place d'un accompagnement et suivi des opérations de rénovation ou de construction du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, sous l'angle des impacts environnementaux et climatiques.

Les opérations financées par la Région ou réalisées en maîtrise d'ouvrage utilisent le guide Aménagement Construction Durable comme outil de management durable et de report de leurs engagements auprès de la Région. L'AREC contribue au travail engagé en 2021 de mise à jour de ce guide (comprenant un tableau de bord) pour y intégrer les thématiques liées aux politiques et enjeux régionaux (énergie et climat, économie circulaire, stratégie biodiversité, matériaux biosourcés) ainsi que pour prendre en compte l'évolution des pratiques professionnelles et des attentes de la maîtrise d'ouvrage. L'actualisation du guide devrait être finalisée au printemps 2022.

L'AREC accompagnera la Région pour la présentation du guide auprès des universités ainsi que pour sa mise en application (avec notamment des réunions techniques).

Afin de favoriser une plus grande interaction avec et entre les universités et l'accompagnement pour la durabilité des bâtiments et de leur environnement (tenant compte en particulier du changement climatique), il est proposé d'organiser une rencontre avec la Région et l'EPAURIF - l'Etablissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Île-de-France au printemps 2022 pour présenter le guide actualisé et les retours d'expérience réalisés sur 2 ou 3 opérations.

IV. L'INFORMATION, LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION DES ACTEURS FRANCILIENS

1. Diffuser largement savoirs et bonnes pratiques

L'ORGANISATION DE CONFÉRENCES ET VISITES

Portage AREC ÎdF

L'AREC ÎdF prévoit l'organisation de plusieurs conférences en 2022 en lien avec les problématiques et sujets d'études de l'année, et en réponse aux problématiques des territoires. Les thématiques envisagées sont les suivantes : sur le solaire en Île-de-France (rendez-vous annuel), sur les démarches PCAET intégrant des travaux en ateliers thématiques, les écosystèmes territoriaux hydrogène, la rénovation des bâtiments, la sobriété énergétique, etc.

Ces événements seront organisés en présentiel ou en distanciel, avec des intervenants et experts reconnus et laissant la place aux retours d'expériences et témoignages d'acteurs.

Des visites de sites franciliens sont également envisagées pour répondre aux attentes des élus et techniciens franciliens, notamment pour mettre en avant des installations d'énergies renouvelables ou de récupération ou des opérations de construction-rénovation.

2. Outiller et aider à la montée en compétences

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Portage AREC ÎdF – Institut Paris Region / Partenaires associés : ADEME ÎdF, Région

L'AREC poursuit les travaux engagés sur l'adaptation au changement climatique, tout particulièrement dans le cadre du partenariat liant L'Institut Paris Region et l'ADEME Île-de-France, qui seront à articuler avec le futur plan régional d'adaptation au changement climatique de la Région. Plusieurs actions, pour certaines déjà engagées, seront menées autour de trois axes d'intervention :

- Un axe « connaissance » : en complément du recensement de ressources documentaires existantes et d'une analyse des actions fléchées adaptation dans les exercices PCAET déjà réalisés, une note de cadrage pour la mise en place d'un outil de vulnérabilité sera produite. Il s'agira d'appréhender le périmètre de cet outil (pour qui, quoi, comment...) pour en définir les contours et les prérequis nécessaires afin d'envisager un développement éventuel dans des cadres dédiés ;
- Un axe « réseau et expérimentation » : à la suite d'un premier recensement d'acteurs « ressources » sur l'adaptation au changement climatique réalisé en 2021, un ou deux temps d'échanges pourraient être organisés avec ces acteurs pour partager des connaissances, échanger sur les expertises, ressources et travaux de chacun. Il s'agira d'articuler ce projet avec les mesures du Plan régional d'adaptation au changement climatique en cours de définition, et avec le GREC francilien - Groupe Régional d'Etudes sur les Changements climatiques et leurs impacts environnementaux qui synthétise les connaissances scientifiques sur le climat ;
- Un axe « formation et information » : le projet de réalisation d'un guide de recommandations par et pour les élus au service des politiques d'adaptation des collectivités engagé en 2021 sera finalisé en 2022. Il est mené en partenariat avec l'AMIF, qui a facilité la mobilisation des élus pour ce travail, et contribuera également à sa valorisation. Enfin, deux visites de sites seront organisées pour apprécier concrètement les solutions envisageables sur le terrain : une sur le thème "impacts des vagues de chaleur" avec la visite du démonstrateur de Sense City, et une seconde visite dédiée aux solutions fondées sur la nature.

DISPOSITIFS ET OUTILS DE SENSIBILISATION SUR L'ÉNERGIE ET LE CLIMAT

Portage AREC ÎdF

L'AREC réalise des outils de sensibilisation sur l'énergie et le climat à destination des acteurs franciliens et en particulier des collectivités. Une plaquette sur le solaire en Île-de-France sera finalisée en prenant en considération les évolutions juridiques et réglementaires survenues en 2021. L'inventaire des outils et démarches pédagogiques sur les thèmes de l'énergie-climat sera mis à jour. L'AREC aide les collectivités à trouver des outils adaptés à leurs projets et aux publics ciblés pour faciliter la mise en œuvre des actions de sensibilisation d'un plan climat ou d'un contrat de transition écologique. Les thématiques de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique, de la qualité de l'air, du climat, des énergies et ENR&R - Energies Renouvelables et de Récupération font l'objet d'une veille constante pour enrichir l'inventaire.

L'AREC conseille par ailleurs les collectivités et acteurs pour la prise en compte des enjeux énergie-climat dans leurs actions de sensibilisation ou les outils pédagogiques. En 2022, l'AREC apportera notamment son expertise dans le cadre :

- De l'élaboration d'une exposition itinérante sur la méthanisation réalisée par le Conseil départemental de Seine-et-Marne dans le cadre de la charte CapMetha77 ;
- De sa participation au jury du « Prix actions pour ma planète » porté par le Conseil départemental de l'Essonne, et de l'étude des projets déposés ;
- De l'organisation d'un forum en novembre 2022 dans le cadre de la dynamique E 3D-21 pour valoriser les actions menées dans les lycées grâce aux éco-délégués sur la transition écologique et le changement climatique. Portée par l'association Ecophylle, la dynamique E 3D-21 regroupe différents partenaires dont DRIEAT, ADEME, Région - mission Lycées éco-responsables, AREC, académies, ligue de Paris, CITEO, des collectivités, etc. ;
- De l'espace régional de concertation EEDD - Education à l'Environnement et Développement Durable, qui prévoit la finalisation et valorisation d'un livrable sur « EEDD et entreprises ».

LA FABRIQUE FRANCILIENNE DE LA SOBRIÉTÉ

Portage AREC ÎdF

En prolongement des cycles d'ateliers proposés ces deux dernières années, l'AREC souhaite poursuivre la dynamique engagée au travers de la Fabrique francilienne de la sobriété, lieu d'échanges et d'expertise avec les collectivités, les entreprises et les autres acteurs volontaires pour susciter l'émergence de projets ou de politiques territoriales de sobriété. Ainsi les travaux engagés dans le cadre des ateliers se poursuivront à travers la réalisation de grilles de lecture des projets de sobriété et d'argumentaires et de visites de sites, le repérage d'initiatives et leur valorisation sous forme cartographique et/ou vidéos.

ANIMATION DU RÉSEAU RÉGIONAL DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE - ACTIFS

Portage AREC ÎdF / Partenaires associés : ADEME ÎdF, Région

L'AREC poursuivra l'animation du réseau ACTIFS en lien avec la Région et l'ADEME, autour de deux objectifs essentiels, la valorisation des ALEC et structures assimilées ainsi que leur montée en compétences sur différentes thématiques. Les activités suivantes seront proposées :

- L'organisation de 5 à 6 webinaires sur les thématiques que choisiront les structures ; les thématiques proposées concernent le solaire thermique et photovoltaïque, l'hydrogène, la rénovation énergétique, l'offre d'Île-de-France Energies, le confort d'été, la géothermie, la sobriété énergétique, la précarité énergétique, l'adaptation au changement climatique ;
- Des visites de sites permettront de valoriser des expériences locales et de favoriser les échanges ;
- Une journée thématique annuelle du réseau sera également proposée en 2022 ;
- La poursuite des réflexions d'un groupe de travail « financements » mis en place en 2021.

En complément, différentes modalités de valorisation des structures et de leurs actions seront mises en œuvre. En particulier une cartographie interactive des structures comprenant une soixantaine de fiches actions est en cours de finalisation et sera mise en ligne en 2022 ; une action d'information spécifique auprès des élus et acteurs de la transition énergétique sera menée.

Comme chaque année, l'AREC cherchera à valoriser les expériences et expertises des ALEC et structures assimilées en les faisant témoigner lors de ses différents événements.

Enfin, s'agissant de la dynamique du réseau, de nouvelles structures seront invitées à participer ponctuellement, en particulier les PNR - Parcs Naturels Régionaux.

ENERGEE WATCH

Projet européen H2020 / 10 partenaires dont l'AREC

ENERGee Watch, dont l'objet concerne l'apprentissage entre pairs au sein des collectivités régionales et locales de la définition, du suivi et du contrôle de leurs plans énergie climat, est un projet financé à 100% par l'Union européenne dans le cadre du programme Horizon 2020 pour une durée de trois ans.

Ce projet vise à faire monter en compétences sur notre territoire les collectivités et les ALEC sur la prise en mains des données énergie et climat. La participation à un projet européen permet en outre d'améliorer les pratiques à partir des échanges d'expériences avec les autres partenaires.

ENERGee Watch comprend plusieurs étapes dans lesquelles l'AREC est partie prenante : enquête des besoins et des freins auprès des collectivités, sélection des participants au programme d'apprentissage, élaboration des quatre modules de formation: collecte et traitement des données, suivi et évaluation des plans d'action, indicateurs et stratégies d'adaptation, diffusion et communication des plans énergie climat, mise en œuvre du programme d'apprentissage, évaluation du projet et création d'une base de données des bonnes pratiques, réalisation de guides, brochures et supports de formation.

Deux sessions, en anglais, sont prévues en 2022 en distanciel ou à Bruxelles après une première session réalisée en 2021. L'AREC assure l'élaboration des contenus et la mise en œuvre des sessions sur l'adaptation. Plusieurs sessions abordant les quatre thématiques seront ensuite proposées en Île-de-France par l'AREC à partir de fin 2022 et en 2023.

3. Échanges de bonnes pratiques aux niveaux régional, national et international

RÉSEAU TEDDIF

L'AREC ÎdF est partenaire du réseau Teddif - Territoires, Environnement et Développement Durable en Île-de-France depuis sa création aux côtés de l'ADEME ÎdF, de la DRIEE (aujourd'hui DRIEAT), du Conseil régional d'Île-de-France et de la Direction territoriale Île-de-France du CEREMA qui en assure l'animation. Ce réseau multi partenarial est un lieu d'échanges pour les collectivités engagées dans des démarches de transition écologique. Le département participe aux instances de pilotage et contribue aux montages des journées d'échanges, et à la réalisation des productions associées.

LE RARE - RÉSEAU DES AGENCES RÉGIONALES DE L'ENVIRONNEMENT

Le RARE est un lieu d'échanges entre agences régionales de l'environnement qui a notamment pour objectif de porter une voix unique auprès des institutions nationales sur tous les sujets les concernant. Dans ce cadre, les agences se rencontrent régulièrement, mutualisent certaines publications et réalisent des travaux communs sur certaines thématiques, méthodologies ou démarches. L'AREC ÎdF continuera à participer aux groupes de travail mis en place, en particulier Climat et Observatoire. Les groupes de travail réunissent des experts de plusieurs agences avec pour objectifs de partager des ressources, méthodologies ou retours d'expériences, d'élaborer des outils et documents communs.

LE PARTAGE D'EXPERTISE SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU NIVEAU NATIONAL

En tant que membre de l'Assemblée générale du CLER, réseau national pour la transition énergétique, l'AREC participe aux travaux et échanges au sein de groupes de travail et notamment sur la sobriété énergétique.

L'AREC est membre du conseil d'administration de l'ATEE, qui rassemble les énergéticiens et de nombreuses fédérations et institutions nationales et intervient dans son club biogaz.

L'AREC est également membre de la Commission nationale du label « Territoires engagés pour la Transition écologique » (anciennement Cit'ergie) et à ce titre participe à l'attribution des labels décernés aux collectivités françaises lors des trois sessions annuelles de la Commission qui se réunissent sous l'égide de l'ADEME.

PARTICIPATION À LA FEDARENE ET AUX ÉCHANGES EUROPÉENS

L'AREC ÎdF est membre de la FEDARENE - Fédération européenne des agences et régions pour l'énergie et l'environnement et participe aux réunions des instances et aux différents groupes de travail thématiques. Elle représente la fédération dans différents événements ou groupes de travail de la Commission européenne ou d'autres instances et répond également dans ce cadre à des appels d'offres européens. Ce fut par exemple le cas pour le projet ENERGeE Watch.

En 2022, l'AREC poursuivra ses activités au sein de la FEDARENE en matière de sobriété énergétique dont elle pilote le groupe de travail dédié.

LISTE DES SIGLES

- **ADEME** : Agence de la transition écologique
- **ALEC** : Agence Locale de l'Énergie et du Climat
- **AMI** : Appel à manifestation d'intérêt
- **AMIF** : Association des Maires d'Île-de-France
- **ATEE** : Association Technique Energie Environnement
- **BCIAT** : Biomasse Chaleur Industrie Agriculture et Tertiaire
- **CAUE** : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
- **CDTE** : Communauté Départementale de Travail de la Transition Énergétique
- **CEE** : Certificat d'Économie d'Énergie
- **CIFRE** : Conventions Industrielles de Formation par la Recherche
- **DDT** : Direction Départementale des Territoires
- **DRIAAF** : Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
- **DRIEAT** : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports
- **EnR&R** : Energies Renouvelables et de Récupération
- **EPAURIF** : Etablissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Île-de-France
- **FEDARENE** : Fédération européenne des agences et régions pour l'énergie et l'environnement
- **GES** : Gaz à Effet de Serre
- **GREC** : Groupe Régional d'Etudes sur les Changements climatiques et leurs impacts environnementaux
- **ICPE** : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
- **PCAET** : Plan Climat Air Énergie Territorial
- **PNR** : Parc Naturel Régional
- **PUCA** : Plan Urbanisme Construction Architecture
- **RARE** : Réseau des Agences Régionales de l'Environnement
- **RECIF** : Rénovation des Copropriétés en Île-de-France
- **ROSE** : Réseau d'Observation Statistique de l'Énergie et des émissions de gaz à effet de serre
- **SDESM** : Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne
- **SRCAE** : Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie
- **TEDDIF** : Territoires, Environnement et Développement Durable en Île-de-France
- **ZAC** : Zone d'Aménagement Concerté